



Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M02

**Lettre de mission de Lydie Ancelot,
Vice-présidente Formation,
Présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire
2024-2028**

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

L'université de Poitiers dispose d'une offre de formation pluridisciplinaire avec santé et attache une grande importance à proposer une offre de formation visible intégrant des pratiques pédagogiques adaptées, et le déploiement de l'apprentissage et de la formation continue. L'université de Poitiers mène une politique attachée à la réussite étudiante afin que les étudiantes et étudiants puissent être acteurs de leurs apprentissages, et bénéficient d'une orientation et d'une insertion davantage éclairées et choisies. Considérant que la réussite étudiante ne peut s'envisager que comme plurielle, l'université de Poitiers renforce l'inclusion des étudiants en améliorant leurs conditions de vie, d'études et de santé ainsi que leur accès à la culture, au sport, à la vie associative et citoyenne qui participent du bien-être étudiant.

Missions

La vice-présidente Formation a pour mission de définir les orientations stratégiques qui garantissent la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, dans le respect des politiques publiques et textes ministériels. Elle coordonne l'accréditation de l'offre de formation en veillant à sa soutenabilité humaine et financière. Aussi, en accord avec la Présidente, elle doit établir les grandes lignes d'actions de l'établissement en termes de formation. Ces lignes seront débattues au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire et du Conseil d'administration.

Sur cette base, elle organise des rencontres régulières avec chaque composante de formation pour discuter de leurs orientations en termes de formation, pour s'assurer que celles-ci soient cohérentes avec les grandes orientations de l'établissement. Dans cette démarche, elle travaille, en collaboration avec les instances et les assesseurs à la pédagogie, et le cas échéant, dans le cadre de groupes de travail dédiés, à l'élaboration de documents de cadrage, qui constituent une référence pour les équipes pédagogiques.

Elle accompagne également les composantes de formation dans la mise en œuvre de réformes (telles que les réformes des études de santé, de la formation des enseignants, de la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable (TEDS)) et accompagne les composantes de formation dans la mise en place de passerelles entre les diplômes lorsque cela se révèle pertinent.

Elle porte des actions visant au développement de masters internationaux et interdisciplinaires ainsi qu'à la mise en place d'une coordination des formations en ingénierie. Elle a également pour mission superviser le recrutement des étudiants, au niveau du premier cycle et du second cycle.

A ce titre, elle coordonne l'utilisation des plateformes nationales par l'établissement et par les équipes pédagogiques. Elle assure également la coordination avec les services du Rectorat.

Enfin, elle contribue, avec le pôle Formation et Réussite étudiante, aux orientations concernant les systèmes d'information relevant de la formation, dans le souci d'une utilisation homogène au sein de l'ensemble de l'établissement, permettant de s'assurer que les textes votés par l'établissement sont respectés, et de pouvoir extraire des informations indispensables au pilotage.

Dans l'exercice de son mandat, elle tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

Périmètre d'action

La vice-présidente Formation est rattachée au pôle *Formation et Réussite plurielle* de l'équipe présidentielle qu'elle coordonne. Elle veille à la cohérence des actions des vice-présidentes et vice-présidents qui composent le pôle et réajuste leurs missions au besoin. Elle rend compte régulièrement de ses actions auprès de la présidente de l'université.

Elle représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : préside la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) ; anime les réunions des assesseurs à la pédagogie ; participe au conseil d'administration et à la conférence des directrices et directeurs, participe au Directoire de l'INSPE, aux comités de pilotage des projets ANR (ELANS, CODA, Dem'up, Impact'UP), préside la commission CVEC. Elle peut être amenée à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents.

Elle est en lien direct avec la Direction générale des services et particulièrement le pôle Formation et Réussite étudiante. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers

